

Monthey et Yverdon-les-Bains, le 21 mars 2016

Autorité directoriale et exécutive
Suprême de la Confédération Art 174 Cst
Monsieur Didier BURKHALTER
Département Fédéral de Affaires étrangères
Palais Fédéral Ouest
3003 Berne

Autorité directoriale et exécutive
Suprême de la Confédération Art 174 Cst
Madame Simonetta SOMMARUGA
Département Fédéral de la Justice
Palais Fédéral Ouest
3003 Berne

Radio Télévision Suisse
Avenue du Temple 40
1010 Lausanne

Recommandé
Département fédéral DETEC
Madame Doris LEUTHARD
Kochergasse 6
3003 Bern



Radio publique subventionnée par l'Etat, au service de la propagande Franc-Maçonne – Emission du 19 mars 2016 au Journal de 12.30 H Plainte pénale en fonction des faits décrits

Préambule (Rappel)

Dans un Pays dans lequel la Justice dysfonctionne, l'Etat de Droit n'existe pas, d'autant moins quand la Presse « blanchit » l'information et fait la propagande de la Franc-Maçonnerie !

Madame, Monsieur,

Suite à notre courrier du 18 mars 2016, nous avons suivi avec attention le sujet sur la Franc-Maçonnerie lors de l'émission du 12.30 H le samedi 19 mars 2016.

Plutôt qu'un sujet, nous devons parler d'une « PROPAGANDE » en faveur de la Franc-Maçonnerie, en interviewant uniquement des adeptes de la Secte satanique ou leurs supporters, sans avoir même contacté un seul opposant à cette Organisation Criminelle.

Or, la Franc-Maçonnerie compte des milliers de Victimes escroquées par ses membres avec la complicité des Autorités et des membres des Institutions judiciaires, mais aussi de la Presse qui sont leurs complices sous leur contrôle !

Dans la Presse dominicale du 20 mars 2016, le Procureur Patrick SCHRIBER est dénoncé pour avoir tenté d'ordonner le silence (la censure) sur une enquête pour escroquerie dont l'auteur Sébastien BONVIN a escroqué des millions de Francs.

Nous n'avons pas moins de 140 homonymes « BONVIN » originaires du Valais qui représentent à eux seuls le blanchiment de dizaines de milliards des royalties sur les brevets FERRAYÉ. Quant au Procureur SCHRIBER, ses homonymes sont aujourd'hui au nombre de 21... De quoi mieux comprendre pourquoi

le Crime Organisé par la Franc-Maçonnerie met tout en œuvre pour étouffer la moindre alerte qui pourrait réveiller l'Opinion Publique sur la décadence des Institutions suisses.

Souvenons-nous que **Bruno BONVIN a été le contact direct pour la SBS (aujourd'hui UBS)** du Notaire genevois Pierre MOTTU, lors de l'escroquerie des royalties.

Le Canton du Valais est miné par une corruption planifiée par la Franc-Maçonnerie et il applique dès lors la politique du « **SECRET** » même aux Institutions de l'Etat. C'est ainsi, comme on peut le constater aujourd'hui encore sur le Site Internet Cantonal, que la liste de **Députés élus et en fonction n'est plus accessible pour les Internautistes...** Même les Élus, pour une grande partie Francs-Maçons, se cachent !!!

La 1^{ère} de la RTS informait que la Suisse compte plus de 5'000 Francs-Maçons. C'est sans compter sur les dizaines de milliers de membres des Clubs maçonniques (Rotary, Lions Club, Kiwanis, Ambassador, etc.) sur lesquels il n'y a eu aucune allusion. Christophe CALLARD, Vénérable de la Loge LIBERTÉ (l'Orient) précisait que les Francs-Maçons ne sont pas « secrets » mais « discrets » et qu'ils agissent en conformité avec Dieu : « G » dans le compas et l'équerre...

Il n'y a rien de plus faux ! Les Francs-Maçons sont des Satanistes qui dans les niveaux élevés, pratiquent les pires exactions ! Voir la vidéo SCHOEBELEN sur www.worldcorruption.info/franc-maconnerie.htm

C'est encore faux quand le Franc-Maçon Michel CLIGNEZ de la Loge L'AMITIÉ de La Chaux-de-Fonds, Rédacteur (sic !) déclare que ses « Frères » ne font pas de politique... Ces satanistes contrôlent la Politique, le Pouvoir Judiciaire et l'ensemble des Institutions suisses !

La 1^{ère} de la RTS a voulu faire passer un message selon lequel la Franc-Maçonnerie est une branche de l'Eglise. Mensonge ! L'Eglise condamne les Francs-Maçons et Sa Sainteté François a récemment déclaré que ses membres ne pouvaient pas recevoir la Communion ! Seul leur SECRET leur permet de rentrer dans une Eglise...

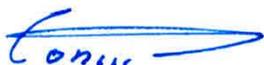
On comprend cette manipulation de l'Opinion Publique, cette désinformation systématique hors de toute opposition de la part de **La 1^{ère} de la RTS** lorsqu'on consulte les registres du Commerce des Sociétés de la RTS / RTSR dans lesquels la **Franc-Maçonnerie siège en « Maître »**. C'est ainsi qu'on comprend mieux pourquoi l'affaire CLEUSIX a été étouffée par les Médias publics, en constatant que Jean-Marie CLEUSIX siège au Comité de la RTSR...

Nous nous devons aujourd'hui de vous rappeler que la RTS et ses filiales sont des sociétés d'information publiques, subventionnées par l'Etat. Aussi à ce titre et en notre qualité Citoyens et de Victimes, nous portons plainte contre la RTS et ses filiales pour complicité à une Organisation Criminelle en Bande Internationale et pour détournement de biens sociaux au profit de cette même Organisation.

Nous exigeons de pouvoir rétablir l'information lors d'une émission du 12.30 H de 15 minutes également, un samedi (hors période vacances) lors de laquelle nous pourrions présenter unilatéralement nos arguments contre la Franc-Maçonnerie et sans aucune opposition, comme ces Satanistes ont eu le loisir de le faire.

Dans l'attente de l'ouverture des enquêtes relatives à nos plaintes et en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations empressées.

Daniel Conus



Marc Etienne Burdet



Copies : Me Michel DUCROT, Avocat des Victimes
Dossier sur  BERNLEAKS  www.worldcorruption.info